



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Océan Indien et TAAF | 2012

Saint-Paul – Savanna, Grande Maison

Opération préventive de diagnostic (2012)

Thomas Romon et Jean-François Rebeyrotte



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24517>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Thomas Romon, Jean-François Rebeyrotte, « Saint-Paul – Savanna, Grande Maison » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Océan Indien et TAAF, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 23 février 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24517>

Ce document a été généré automatiquement le 23 février 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Paul – Savanna, Grande Maison

Opération préventive de diagnostic (2012)

Thomas Romon et Jean-François Rebeyrotte

NOTE DE L'ÉDITEUR

Organisme porteur de l'opération : Inrap

- 1 La Grande Maison de Savanna est un grand bâtiment de pierre datant des années 1760-1780, inscrit au titre des monuments historiques en 1998. Dans le cadre du projet de réhabilitation de ce site par la mairie de Saint-Paul, un diagnostic archéologique a été prescrit sur les parcelles BH122, BH123, BH126 et BH174, et réalisé en décembre 2012 par l'Inrap sous la responsabilité de Thomas Romon. 15 tranchées totalisant 660 m² ont été implantées sur une surface totale de 15 000 m². Elles ont été creusées jusqu'au niveau d'altération du substrat situé entre 50 cm et 1,2 m de profondeur. Trois ensembles ont ainsi pu être mis en évidence : le premier correspond à la partie sud du terrain, le deuxième se situe à l'est de la Grande-Maison, et le dernier à l'ouest.
- 2 L'ensemble 1 présentait une structure maçonnée (St 3) affleurant sous la surface et traversant l'emprise d'est en ouest. Elle se compose de deux aménagements de pierres plates : sur son flanc sud un dallage, et sur son flanc nord des dalles de 50 à 60 cm de largeur sur 30 cm de hauteur formant un canal. Elle est interprétée comme un chemin canal qui amenait l'eau depuis l'amont vers un verger situé au niveau de l'actuel terrain de football. Il s'agit d'un élément peu documenté à La Réunion. Le mobilier prélevé est très fragmentaire et constitué essentiellement de matériaux de construction, de pièces de vaisselle, de verrerie et d'objets du quotidien. Il témoigne d'une occupation domestique assez longue sur le site.
- 3 L'ensemble 2 présentait d'abord un sol (St 5), constitué de galets volcaniques plats, disposés à plat sur une seule assise, directement sur l'altération du substrat, sans liant. Son niveau supérieur, à 40 cm sous le sol actuel, n'a pas pu être relié à une occupation

déterminée. 33 cm au-dessus de l'angle nord-est de cette structure, séparé par une couche de terre, on trouve le sol en ciment d'un bâtiment récent. Cet ensemble présentait ensuite un mur de 20 cm à un seul parement (St 6), parallèle à la façade arrière, dont l'implantation est relativement récente et qui soutient la levée de terre actuelle. Enfin et surtout, une structure en élévation (St 7), orientée est-ouest, est constituée de deux murs parallèles, conservés sur 3 à 5 assises et arasés en partie supérieure. Distants de 3,5 m, les deux murs ne possèdent qu'un seul parement, au nord pour le mur nord et au sud pour le mur sud. Détruite en au moins deux endroits mais conservée sur une longueur non négligeable, cette structure est axée perpendiculairement à la façade de la Grande Maison, dans l'alignement de son ouverture centrale. Elle peut donc être interprétée comme une allée monumentale permettant l'accès à l'édifice et probablement datée du XIX^e s.

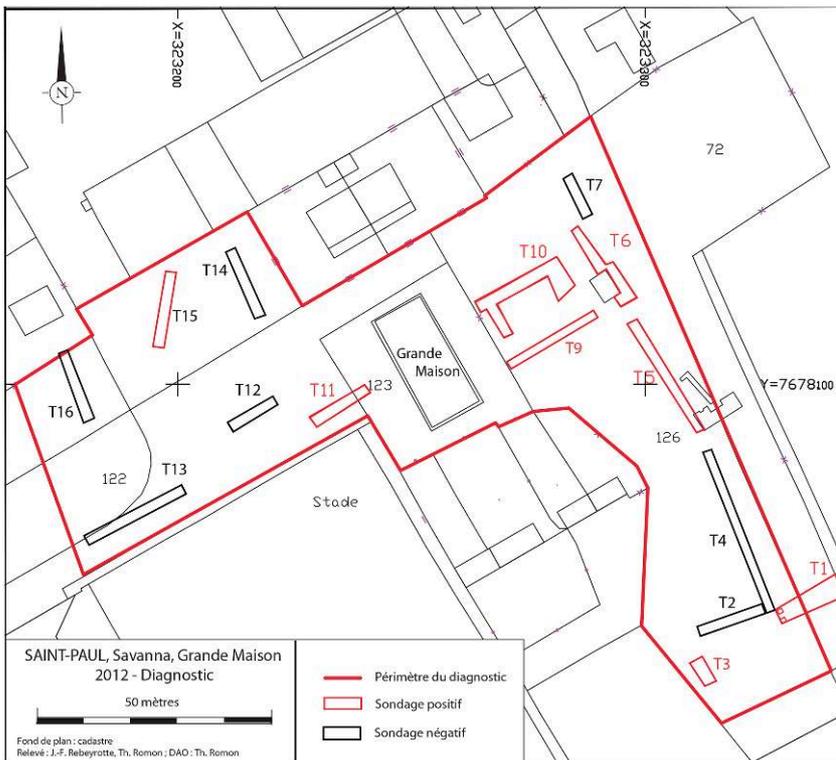
- 4 L'ensemble 3, à l'ouest de la Grande Maison, a aussi livré plusieurs aménagements superposés liés au monument. Ils sont également dans l'axe de l'entrée principale, et s'étendent jusqu'à 15 m de la façade avant. On observe successivement en stratigraphie : deux structures, la St 8 et la St 9, constituées de gros blocs de galets de basalte disposés en une seule assise, et interprétées comme des sols extérieurs ; un autre sol, St 10, de fragments de briques et de galets ; la structure la plus ancienne et la mieux construite, St 11, comportant un bord rectiligne orienté nord-sud (parallèle à la façade de la Grande Maison), lui-même bordé d'une rangée de briques ; un sol, St 12, constitué de fragments de briques et de galets. Arasée plus à l'ouest par l'installation récente du parking, cette dernière pourrait être contemporaine de la St 10.
- 5 À l'issue du diagnostic, ces structures apparaissent vraisemblablement comme des aménagements successifs de terrasse et de cour, liés au fonctionnement de la Grande Maison, qui mériteraient d'être explorés en fouille préventive.

Fig. 1 – Diagnostic de la Grande Maison de Savanna



Cliché : É. Jacquot (Dac-OI).

Fig. 2 – Plan de l'emprise et des sondages aux abords de la Grande Maison de Savanna



Relevé : J.-F. Rebeyrotte, T. Romon ; DAO : T. Romon (Inrap), adaptation É. Jacquot (Dac-OI).

Fig. 3 – Vue avant de la Grande Maison en 2012



Cliché : S. Réol (Drac Réunion).

Fig. 4 – Structure St 3, interprétée comme un chemin canal



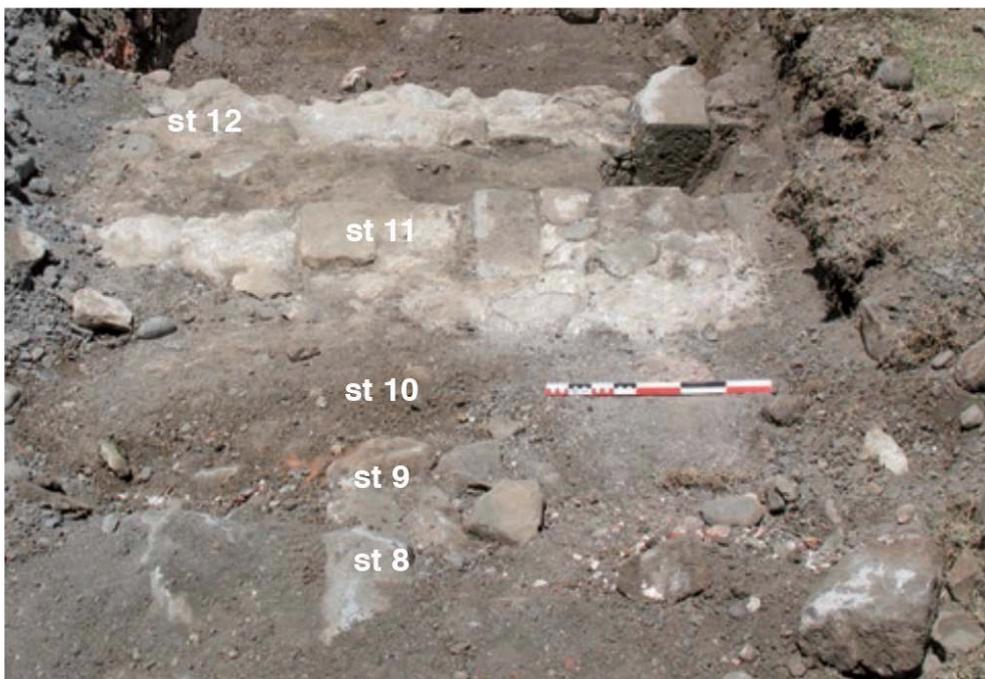
Cliché : J.-F. Rebeyrotte (Inrap).

Fig. 5 – Structure St 5 : dallage



Cliché : J.-F. Rebeyrotte (Inrap).

Fig. 6 – Structures St 9, 10, 11, 12, interprétés comme des niveaux de terrasse et de cour à l'avant de la Grande Maison



Cliché : J.-F. Rebeyrotte (Inrap).

Fig. 7 – Structure St 7, interprétée comme un allée monumentale à l'arrière de la Grande Maison



Cliché : É. Jacquot (Dac-01).

INDEX

sujets <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtKJVpuP3AET>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrthQAINOX0GB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtI57XGm8k1D>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtqGEHFEakqA>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtfv4IrNiWE8>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtM4tR8ZGTvw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt125sJ3jsbN>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtpYS4ijo0m2>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtottBHKvV2q>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtDlzbGxWvTo>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtbFJDzRUZx0>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtPSEEZSBEJp>

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2fGXszuLtH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSRwkmL3M1g>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtULzipf9pV9>

Année de l'opération : 2012

AUTEURS

THOMAS ROMON

Inrap

JEAN-FRANÇOIS REBEYROTTE

Inrap